



S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

**soumis à l'Association pour le développement
de la recherche et de l'innovation du Québec**

**en vue de la préparation de la *Stratégie
québécoise de la recherche et de l'innovation
2013-2016***

Août 2012

Le Conseil du patronat du Québec

Le Conseil du patronat du Québec a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

soumis à l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec en vue de la préparation de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2013-2016*

Août 2012

INTRODUCTION

Le Conseil du patronat du Québec a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Le Conseil du patronat est ravi de pouvoir partager ses commentaires dans le cadre de la consultation menée par l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) pour le compte du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (MDEIE) en vue d'élaborer la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2013-2016*. Nous répondons dans les paragraphes ci-dessous à plusieurs des questions posées dans cette consultation et nous avançons également quelques commentaires et principes généraux liés à la recherche et à l'innovation au Québec.

I- LE RÔLE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE

La recherche publique et privée génèrent des impacts importants dans le développement scientifique, sociétal et économique du Québec. L'avancement de ces connaissances scientifiques et technologiques contribue de multiples façons à la prospérité, à la notoriété et au bien-être de la population québécoise. Ainsi, le Québec vise l'excellence en recherche et en ce sens :

Question 1 : Quelles nouvelles approches ou changements significatifs seraient à privilégier pour permettre aux divers acteurs de la recherche et de l'innovation de réaliser des activités de recherche de calibre international tout en maximisant l'impact sur la société québécoise?

Il faudrait sûrement commencer par reconnaître, parmi les différentes mesures existantes, lesquelles ont eu du succès. Les mesures fiscales comme les crédits d'impôt à la R-D ont joué sans contredit un rôle crucial au Québec dans la génération d'activités de R-D de calibre international.

Parmi les autres mesures non fiscales, l'approche d'une plus grande coopération entre les milieux de la recherche fondamentale et l'industrie est à privilégier, la recherche publique et privée étant ainsi complémentaires. C'est l'approche qui semble porter des fruits dans plusieurs pays qui ont du succès en matière d'innovation et de prospérité économique en général comme l'Allemagne, par exemple, où la coopération entre la science et l'industrie est au cœur de la stratégie « Hautes technologies » lancée en août 2006. L'actuelle SQRI a déjà proposé d'augmenter le nombre de collaborations universités-entreprises. La nouvelle stratégie devrait sûrement poursuivre dans cette direction.

Par ailleurs, comme approche relativement nouvelle, il faudrait miser sur les marchés publics comme moteurs et catalyseurs pour favoriser l'innovation, tout en ayant recours à des évaluations des avantages et des coûts dans l'intérêt d'une utilisation optimale des fonds publics.

Une autre nouvelle mesure consisterait à étendre le congé fiscal existant pour les chercheurs et les experts étrangers à d'autres domaines (autres que les sciences pures et appliquées), notamment de la nouvelle économie. Attirer des sommités étrangères à venir s'installer au Québec ne coûterait ainsi rien et constituerait un outil stratégique comme pôle d'attraction dans leur domaine.

Finalement, il serait pertinent d'avoir une évaluation de l'impact des différentes mesures existantes pour identifier celles qui semblent avoir le plus de succès.

II - LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE SQRI

A - LES DOMAINES, LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET LES ENJEUX ÉCONOMIQUES À ÊTRE PRIORISÉS

Le Québec, à titre de société et d'économie du savoir ouverte sur le monde, souhaite maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation au profit de la population et de l'économie québécoise. Pour ce faire, il est impératif de faire des choix qui permettraient au Québec de conserver son leadership mondial ou de se hisser à ce niveau :

Question 2 : Quels sont les domaines (ex. : aéronautique, science de la vie, innovation sociale, art et média, etc.), et les enjeux sociétaux (ex. : développement durable, vieillissement de la population, etc.) et économiques (ex. : productivité, compétitivité, etc.) qui devraient être priorisés par la SQRI et pourquoi (ex. : masse critique de personnel hautement qualifié présente au Québec, avantage compétitif du Québec, leadership mondial, etc.). Face à ces

priorités, quelles mesures particulières devraient être mises en place afin de maximiser l'impact de la recherche et de l'innovation?

Même s'il est difficile de prétendre pouvoir choisir, sans se tromper, les gagnants et les perdants, quatre domaines nous semblent plus particulièrement prometteurs pour ce qui est de la rentabilité des investissements publics. Il s'agit des sciences de la vie, du transport (dont l'aéronautique), du secteur des mines et de la métallurgie, et des technologies dites « vertes » ou environnementales.

- Dans le contexte du vieillissement démographique et des besoins croissants en santé, l'innovation dans le domaine des sciences de la vie fait incontestablement partie intégrante de la solution. Les entreprises, que ce soit dans les pharmaceutiques, les technologies médicales ou les biotechs, constituent un partenaire de choix pour les gouvernements. Les innovations dans ce domaine permettront au Québec de se positionner sur la scène internationale dans un domaine où il a déjà un avantage et une expertise. Elle permettra aussi de répondre à des besoins sociétaux de la population et à des contraintes de finances publiques. Les principales mesures qui devraient être mises en place dans ce domaine devraient être envisagées dans le contexte d'une vision globale du système de santé. On peut penser en particulier à favoriser et renforcer les partenariats - universités, chercheurs, réseau de la santé et industrie. La recherche fondamentale pourra être complétée par la recherche au niveau de l'industrie pour arriver à un produit commercialisable, à moderniser les processus d'évaluation de l'INESSS en introduisant un cadre transparent permettant de conclure des ententes de partage de risques entre les manufacturiers et le gouvernement, ou d'autres formes de partenariat. Il faudrait alléger par ailleurs le processus administratif pour arriver plus rapidement à des résultats et miser sur des alliances et des partenariats stratégiques avec d'autres provinces (Corridor Québec-Ontario par exemple) ou États en vue d'un meilleur positionnement international. D'autres mesures issues du consensus dégagé lors du Forum sur les sciences de la vie devraient être considérées également. Plusieurs d'entre elles peuvent s'appliquer d'ailleurs, non seulement au secteur des sciences de la vie, mais aussi à d'autres secteurs.
- Le secteur du transport, par son importance stratégique et l'ampleur des investissements requis, constitue un secteur particulièrement important en matière d'innovation et d'introduction de l'innovation; on pense à l'aéronautique et aux transports ferroviaire et terrestre. L'aéronautique est nul doute un domaine où le Québec a déjà un leadership mondial et une masse critique de personnel hautement qualifié. Un grand nombre de fournisseurs, généralement des PME, gravitent autour des quelques grandes entreprises dans ce domaine. Sur le plan du transport terrestre, on n'a qu'à penser à la voiture électrique. On pense aussi au développement de divers matériaux utilisés dans les différentes infrastructures, pour qu'ils répondent mieux aux besoins sur les aspects économiques (coût, durée de vie) et écologiques (empreinte carbone).

- Le secteur des ressources naturelles, notamment les mines et la métallurgie : le Québec dispose d'importantes ressources minérales qu'il faudrait exploiter de façon intelligente et responsable. Le secteur minier et aussi celui de la métallurgie devraient être appelés à se développer de façon marquée avec le Plan Nord. Des synergies peuvent être créées dans ce domaine entre le gouvernement, l'industrie et les milieux de formation pour encourager davantage la transformation au Québec. Le Québec, dans cette lancée, pourrait tirer profit de l'existence d'organismes comme le COREM (Consortium de recherche appliquée en traitement et transformation des substances minérales) pour aider les futurs sites miniers du nord du Québec à développer leurs procédés de traitement des minerais et à innover.
- Les technologies environnementales constituent un secteur où les enjeux économiques sont très étroitement liés aux enjeux sociétaux et environnementaux. Le Québec a déjà un avantage naturel qui peut l'aider dans ce développement. C'est aussi un secteur qui peut agir en complémentarité avec la plupart des autres secteurs.

Finalement, la priorisation de ces domaines n'exclut pas la nécessité d'avoir un environnement fiscal et réglementaire favorisant l'éclosion et le développement de toute entreprise ayant le potentiel d'innover et de répondre à des besoins de marché.

Les enjeux sociétaux

Le principal enjeu est celui relié au vieillissement démographique et à la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Les actions à entreprendre en lien avec cet enjeu sont traitées ci-après.

Un deuxième enjeu, de nature très différente, est celui de la mobilisation qui nous semble insuffisante en faveur de la prospérité. L'innovation peut alors contribuer à concilier la recherche de prospérité avec les préoccupations sociales et environnementales, et favoriser l'avancement de certains projets.

Les enjeux économiques

En lien avec l'enjeu du vieillissement démographique, l'amélioration de la productivité est le principal moyen qui nous permettra de maintenir notre niveau de vie.

De plus, devant la concurrence croissante de la part des pays émergents, notamment l'Inde, le Québec n'a pas le choix d'être compétitif en misant sur ses forces et dans les domaines où il détient un avantage comparatif.

Par ailleurs, les deux problématiques suivantes sont systématiquement mentionnées par un grand nombre d'entreprises : la disponibilité de capitaux au Québec, notamment le capital de risque, et la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée.

- Pour répondre à la première, il faudrait chercher à avoir des conditions juridiques et fiscales plus favorables au développement du capital-risque afin de dynamiser

l'investissement dans de jeunes entreprises technologiques. Devant la difficulté dans laquelle se trouvent les jeunes entrepreneurs à trouver du financement pour leurs projets, il faudrait mettre en place des moyens pour accroître leur accès aux fonds disponibles. On pourrait créer notamment des crédits d'impôt pour les *Ange financiers* qui soutiennent le démarrage de petites entreprises qualifiées, et offrir aussi aux étudiants des cégeps des bourses pour le démarrage d'entreprise.

- Pour ce qui est de la main-d'œuvre, les défis sont très importants et il faudrait redoubler d'efforts tant au chapitre de l'offre de formation que de l'encouragement des jeunes à suivre ces formations en demande, et de la rétention des travailleurs qualifiés disponibles en poste. L'actuelle SQRI a commencé à proposer des mesures intéressantes telles que doubler les bourses et les stages en milieu de pratique, assurer un meilleur arrimage entre les formations de niveau postsecondaire et les besoins des entreprises, notamment en développant des talents en matière d'innovation organisationnelle et de commercialisation. Il faudrait poursuivre dans cette direction. Pour ce qui est d'attirer les travailleurs qualifiés dans certaines régions en particulier, les efforts doivent aussi viser, entre autres, à avoir des infrastructures de qualité, comme des écoles et des hôpitaux. Finalement, l'innovation ne se limite pas uniquement au personnel scientifique; elle peut émaner aussi des différents acteurs dans l'entreprise, dont les gestionnaires.

B - LE POSITIONNEMENT INTERNATIONAL DU QUÉBEC

Question 3 : Concernant le positionnement international du Québec en recherche et innovation, quels sont les enjeux majeurs auxquels le Québec est confronté? Quels sont les moyens que la SQRI devrait adopter pour faire face à ces enjeux?

- La concurrence de la part des pays émergents se fait sentir non plus seulement au chapitre des coûts de la main-d'œuvre, mais également à celui de la matière grise. Par sa taille et ses coûts de main-d'œuvre, le Québec ne dispose pas des mêmes avantages que ces pays, particulièrement en ce qui a trait au secteur manufacturier. La survie de nos entreprises est alors liée à leur capacité d'innover de façon continue. Nous avons des forces : notre créativité, nos institutions, notamment celles d'enseignement postsecondaire, et une économie diversifiée. Nous devons donc miser sur ces forces pour demeurer compétitifs.
- La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée : L'actuelle SQRI a commencé à proposer des mesures intéressantes comme doubler les bourses et les stages en milieu de pratique, assurer un meilleur arrimage entre les formations de niveau postsecondaire et les besoins des entreprises, notamment en développant des talents en matière d'innovation organisationnelle et de commercialisation. Il faudrait aussi commencer à consentir des efforts plus tôt, et ce, en instaurant une culture de l'innovation dans la population en général et chez les jeunes en particulier, dès l'école primaire.

- La commercialisation de l'innovation est bien sûr un autre grand enjeu qu'il faudrait prioriser, surtout la commercialisation sur le plan international.

La culture de l'innovation

Pour développer au Québec une culture de l'innovation qui favorise la créativité, l'attitude ouverte et critique à l'égard des avancées scientifiques et technologiques, il est nécessaire d'assurer un dialogue science et société dynamique et enrichissant ainsi que la disponibilité d'une relève en recherche et innovation compétente et en nombre suffisant :

Question 5: Quels moyens la SQRI devrait-elle mettre en œuvre pour accélérer davantage chez les différents acteurs de la société québécoise, le développement d'une telle culture de l'innovation au Québec?

- Des mesures similaires à celles favorisant l'éclosion d'une culture entrepreneuriale au Québec devraient être envisagées. Il faudrait poursuivre en particulier les efforts pour valoriser dans le discours public la création de la richesse et le monde des affaires; valoriser également la prise de risque. Le système d'éducation peut avoir une contribution de premier rang pour sensibiliser les jeunes et former de futurs innovateurs et de futurs entrepreneurs. Il ne faudrait finalement pas avoir peur de la concurrence, et la favoriser davantage à tous les niveaux.
- Parmi les mesures qui peuvent être implantées dans le système scolaire dès le primaire et le secondaire, notons l'encouragement à la visite d'entreprises, les exposés d'innovateurs et la réalisation de projets de nature innovante. Établir des concours provinciaux visant à résoudre des problèmes donnés ou, encore, offrir des stages en entreprise dès le secondaire peuvent constituer de bons outils. Au cégep et à l'université, il serait intéressant, par exemple, de créer un cours ou un cheminement optionnel en entrepreneuriat et favoriser l'émergence de centres d'entrepreneuriat et d'innovation.

Le soutien à l'innovation dans les entreprises

Outre les divers crédits d'impôt reliés aux dépenses de recherche et développement, le Gouvernement du Québec a mis en place diverses mesures pour soutenir les efforts de recherche et d'innovation et l'amélioration de la productivité des entreprises. Ces mesures se répartissent globalement entre le soutien direct à des projets portés par les entreprises et au soutien à des organismes dédiés à appuyer les efforts des entreprises.

Question 6 : Selon votre connaissance de ces mesures, pensez-vous que celles-ci visent les bonnes cibles? Quelles remarques ou recommandations feriez-vous à cet égard qui permettraient de maximiser l'impact et la valeur ajoutée du soutien public aux efforts d'innovation et d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises?

Nos commentaires généraux par rapport à cette question sont de rappeler tout d'abord que les crédits d'impôt du Québec reliés aux dépenses de R-D représentent un très bon incitatif financier à la recherche et à l'innovation et visent la bonne cible. Ils sont relativement simples à utiliser et s'appliquent à pratiquement tous les secteurs de l'économie québécoise. Il faudrait souligner cependant la lourdeur relative des démarches administratives requises pour l'obtention de certains crédits.

Pour ce qui est des diverses autres mesures pour soutenir les efforts de recherche et d'innovation et l'amélioration de la productivité des entreprises, un des problèmes est qu'il existe une telle panoplie de programmes que la plupart des entreprises ont de la difficulté à s'y retrouver d'elles-mêmes. De plus, certains programmes semblent avoir des durées de vie limitées, ce qui complique encore plus l'identification des programmes susceptibles d'être utilisés par les entreprises. Finalement, les programmes qui favorisent les partenariats, et qui facilitent l'accès au financement semblent les plus appréciés par les entreprises.

Les trois priorités (domaines, mesures, actions, etc.) de votre secteur d'activités

L'ADRIQ se fait le porte-parole de la majorité des acteurs de l'écosystème d'innovation, qui sont d'avis que l'accroissement de l'efficacité de l'action de l'État passe notamment, par le développement d'une vision plus globale, forte et concertée des enjeux sectoriels de l'innovation. L'ADRIQ souhaite que son rapport de consultation réponde aux questions posées par le MDEIE et qu'il englobe aussi les avenues de solutions préconisées par les grands groupes sectoriels et autres groupes d'acteurs importants de l'innovation.

Question 7: Dans votre secteur d'activités, quelles seraient les trois grandes priorités (enjeux, mesures, actions, etc.) que vous croyez cruciales pour stimuler davantage la recherche et l'innovation dans les entreprises et garantir un retour sociétal important?

- La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée est un enjeu de taille pour plusieurs entreprises. Comme nous l'avons soumis précédemment, il faudrait miser sur les mesures favorisant la disponibilité de personnel scientifique de haut niveau ayant des aptitudes pour l'innovation notamment, par la formation, l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre scientifique de haut niveau. Dans le secteur des mines et métaux en particulier, un autre enjeu est celui d'attirer et retenir ces personnes en région éloignée.
- Pour ce qui est de l'aide gouvernementale, les crédits d'impôt pour la R-D étant les plus « universels » et les plus importants, il faudrait trouver un moyen de les orienter davantage vers l'innovation, une innovation qui répond à un besoin de marché.

- Le manque de disponibilité de financement est aussi souvent considéré comme un obstacle à l'innovation ou, encore, à son adoption. Dans le secteur manufacturier, on parle par exemple, de l'automatisation.
- L'allégement du fardeau réglementaire et administratif constitue une condition pour que les entreprises puissent se concentrer davantage sur leur mission et leur raison d'être qui est de produire des biens et des services répondant à des besoins.
- Finalement, la mobilisation en faveur de l'innovation dans tous les domaines comme facteur de prospérité, la reconnaissance et la publicisation des succès existants sont des ingrédients qui peuvent contribuer à un plus grand impact sociétal de l'innovation. Dans le secteur des ressources naturelles, dont les mines, déjà une part substantielle des exportations sont dans le secteur de haute technologie.

CONSULTATION ADRIQ-SQRI FICHE RÉSUMÉ-SYNTÈSE DU MÉMOIRE

Nom de votre organisation : Conseil du patronat du Québec Courriel : Nom de la personne contact : Téléphone :
--

Question 1 : LE RÔLE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE

Nouvelles approches ou changements significatifs pour permettre de réaliser des activités de recherche de calibre international tout en maximisant l'impact sur la société québécoise?
Plus grande collaboration universités-industrie
Marchés publics
Étendre congé fiscal pour chercheurs étrangers. Évaluer degré de réussite des mesures existantes.

Question 2 : LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE SQRI

Domaines, enjeux sociétaux et enjeux économiques qui devraient être priorisés par la SQRI?
Sciences de la vie
Transport (en particulier l'aéronautique)
Ressources naturelles (mines et métallurgie). Technologies environnementales

Question 3 : LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE SQRI (SUITE) – Positionnement international

Enjeux majeurs auxquels le Québec est confronté en ce qui a trait à son positionnement international en recherche et innovation?
La concurrence de la part des pays émergents
La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée
Commercialisation

Question 4 - LE DISPOSITIF DE LIAISON, DE VALORISATION ET DE TRANSFERT EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION QUÉBÉCOIS

Moyens pouvant être mis place par la prochaine SQRI pour :	
--	--

Établir une meilleure concertation et coordination entre les acteurs?	
Faciliter les liens entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances?	
Renforcer le soutien en matière de liaison, de valorisation et de transfert?	

Question 5 : LA CULTURE DE L'INNOVATION

Moyens pour accélérer davantage le développement d'une telle culture de l'innovation au Québec?
Valoriser l'innovation et l'entrepreneuriat dans le discours public
Mettre le système d'éducation à contribution à tous les niveaux
Lancer des concours sur des projets innovants

Question 6 : LE SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

Meilleures cibles pour les mesures visant à soutenir les efforts de recherche et d'innovation et l'amélioration de la productivité des entreprises?

Question 7 : LES TROIS PRIORITÉS (DOMAINES, MESURES, ACTIONS, ETC.) DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉS

Trois priorités majeures de votre secteur d'activités au regard de la prochaine SQRI?
Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée